

## VILLAGE DE FOREZ

Cahier d'histoire locale - Association des  
usagers du Centre Social de Montbrison (42)

N° 50 avril 1992

- p. 2 François Ier à Montbrison (1536).  
Claude LATTA
- p. 15 La déportation.  
Sidonie BUNDGEN
- p. 17 Le bail à grangeage d'un domaine des religieuses de  
la Visitation de Montbrison (1789).  
Joseph BAROU
- p. 22 Le père Jean Ducros (1912-1992).
- p. 23 Compte rendu de lecture : "Les Dames de Bayard" de  
Colette Thiolière-Batigne.  
Michel BLANC

---

VILLAGE DE FOREZ : Bulletin trimestriel.

Siège social : Centre Social de Montbrison  
(abonnements) Rue Puy-du-Rozeil  
42600 MONTBRISON

Courrier-coordination : Joseph BAROU  
Directeur de la publication : Claude LATTA

Dépôt légal : 2e trimestre 1992  
Impression : Centre départemental de documentation pédagogique  
de la Loire, St-Etienne.



François Ier

# FRANCOIS I<sup>er</sup> A MONTBRISON

(1536)

En 1536, le roi François Ier, qui avait confisqué ses domaines au Connétable de Bourbon vint prendre en personne possession de son comté de Forez. Son entrée et son séjour à Montbrison ont été un événement important de l'histoire de la ville et ses habitants en ont gardé le souvenir, devenu un élément constitutif de la mémoire collective de la cité.

Pour évoquer cet événement, nous possédons deux sources principales :

- le récit du chanoine Jean-Marie de La Mure dans son *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, publiée au siècle dernier par Régis Chantelauze. Le chanoine de La Mure avait utilisé un registre - aujourd'hui disparu - de la Municipalité de Montbrison.

- les *Mémoires* - inédits - de Barthélemy Puy, contrôleur du domaine de Forez. Ce texte est conservé dans les archives de la famille de Meaux et a été utilisé par Eleuthère Brassart dans une communication faite à la Diana et publiée en 1899 dans le bulletin de cette société.

Nous avons essayé de comparer ces deux récits, en expliquant, en outre, qui étaient les personnages de la suite du roi de France, et leur parenté avec celui-ci lorsqu'ils faisaient partie de la famille royale. Nous avons voulu comprendre quel était l'enjeu politique et le sens de ce séjour de François Ier dans la capitale du comté de Forez.

En avril 1536, François Ier était à Lyon pour mettre ordre aux nouvelles armées qu'il mettait sur pied pour reconquérir le Milanais et se rendre maître du Piémont<sup>1</sup>. Il décida de visiter le comté de Forez qui avait fait partie des domaines confisqués à Charles III, duc de Bourbon et Connétable de France ; puis le Forez avait été donné à Louise de Savoie, la mère du roi. A sa mort, François Ier en avait hérité. Il en avait d'abord pris juridiquement possession par l'intermédiaire de ses commissaires et procureurs. Mais il voulait se donner la satisfaction personnelle d'une de ces "entrées" solennelles par lesquelles les rois marquaient leur souveraineté sur une ville et donnaient à leurs sujets le spectacle de leur munificence et l'occasion de manifester leur loyauté.

Le roi et sa suite partirent de Lyon aux alentours du 20 avril 1536<sup>2</sup>. Le 23 avril, dimanche de Quasimodo, ils logèrent au prieuré de la ville de St-Rambert-sur-Loire aux environs de laquelle on lui donna le plaisir de la chasse<sup>3</sup>. Le roi envoya comme émissaire à Montbrison le sénéchal d'Agenais qui

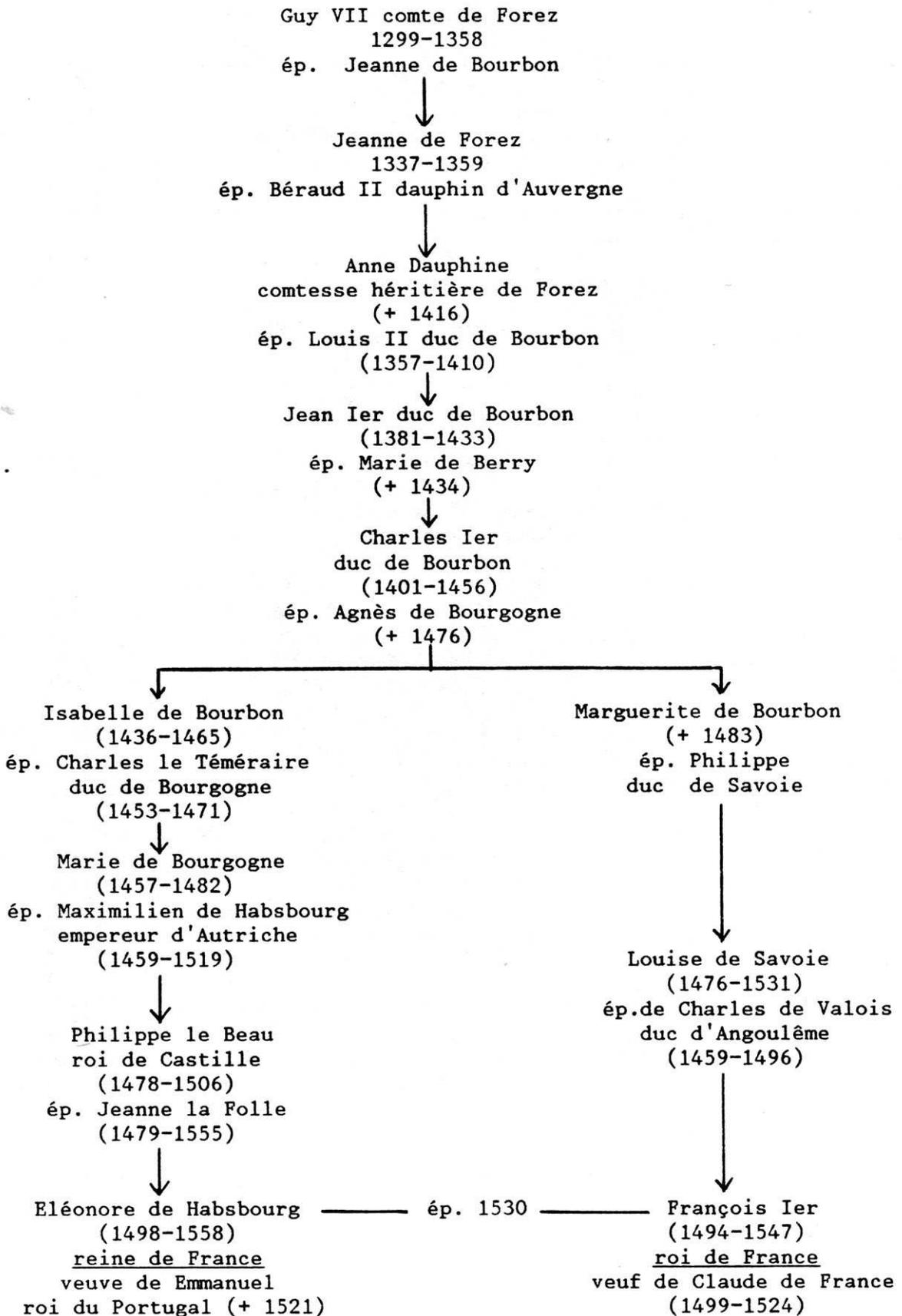
1. La Mure : *Histoire des Ducs de Bourbon et Comtes de Forez* (le Coteau, rééd. Horvath), tome II, p. 738.

2. E. Brassart : *L'entrée de François Ier à Montbrison en 1536*, Bull. Diana, tome XI, avril-septembre 1899. J. M. de La Mure dit "le 23 avril".

3. La Mure, op. cit., tome II, p. 738.

Tableau généalogique I

Comment le roi et la reine de France descendaient tous deux des comtes de Forez de la deuxième dynastie (deuxième race).



vint avertir Claude d'Urfé qu'il viendrait s'installer le lendemain dans l'ancienne capitale des comtes de Forez.

Le choix de cette date n'était ni fortuit, ni innocent. Claude d'Urfé était le nouveau bailli de Forez : âgé de 35 ans, diplomate, il fut l'ingénieur décorateur de la Bastie d'Urfé dans le goût de la Renaissance italienne. Il était venu prendre possession de sa charge de bailli et, à cette occasion, passer en revue le ban et l'arrière-ban de la noblesse forézienne : c'était donc pour le roi l'occasion d'affirmer son autorité sur la noblesse de la province et d'en recevoir l'hommage - alors que nombre de ses membres pouvaient avoir gardé quelque nostalgie de l'autorité du prestigieux Connétable de Bourbon, qui avait été le dernier comte de Forez.

Les Montbrisonnais avaient peu de temps pour organiser l'entrée et le séjour du roi, d'autant que le bailli prenait soin de rappeler que *là où le roy faisait son entrée, il était d'usage que MM. de Ville faisoient quelques dons ez (aux) fourriers, laquets, trompettes, pages, hérauts et autres*<sup>4</sup>.

Les consuls de Montbrison et les chanoines de Notre-Dame - en somme, les autorités civiles et ecclésiastiques de la ville - se réunirent aussitôt pour prendre les décisions nécessaires à une réception honorable du souverain.

On fit un emprunt : un notable local, Claude de Tournon, qui habitait rue des Clercs, prêta cent livres aux consuls mais se fit donner comme gage les fossés de la ville, la place St-Pierre et la fontaine qui y coulait (le loyalisme monarchique n'empêche pas le sens des affaires...). On fit appel aussi à des prêts plus modestes : Barthélemy Puy nous dit avoir prêté cent sous.

La coutume voulait que le roi entrât et fût promené dans sa "bonne ville" sous un dais ; le chapitre des chanoines de Notre-Dame donna une pièce de damas blanc qu'un chanoine avait légué pour en faire un accoutrement d'autel : les tapisseries de la ville se mirent au travail et le lendemain le dais était prêt, couvert d'écussons où il y avait une lettre F en or eslevée, la couronne dessus, pour tous les côtés<sup>5</sup>.

\* \*  
\*

Le roi s'avançait vers Montbrison. Il dina dans une grange - c'est-à-dire une métairie - à St-Romain-le-Puy<sup>6</sup>. Une troupe de soldats venue de Montbrison le rejoignit et lui fit cortège.

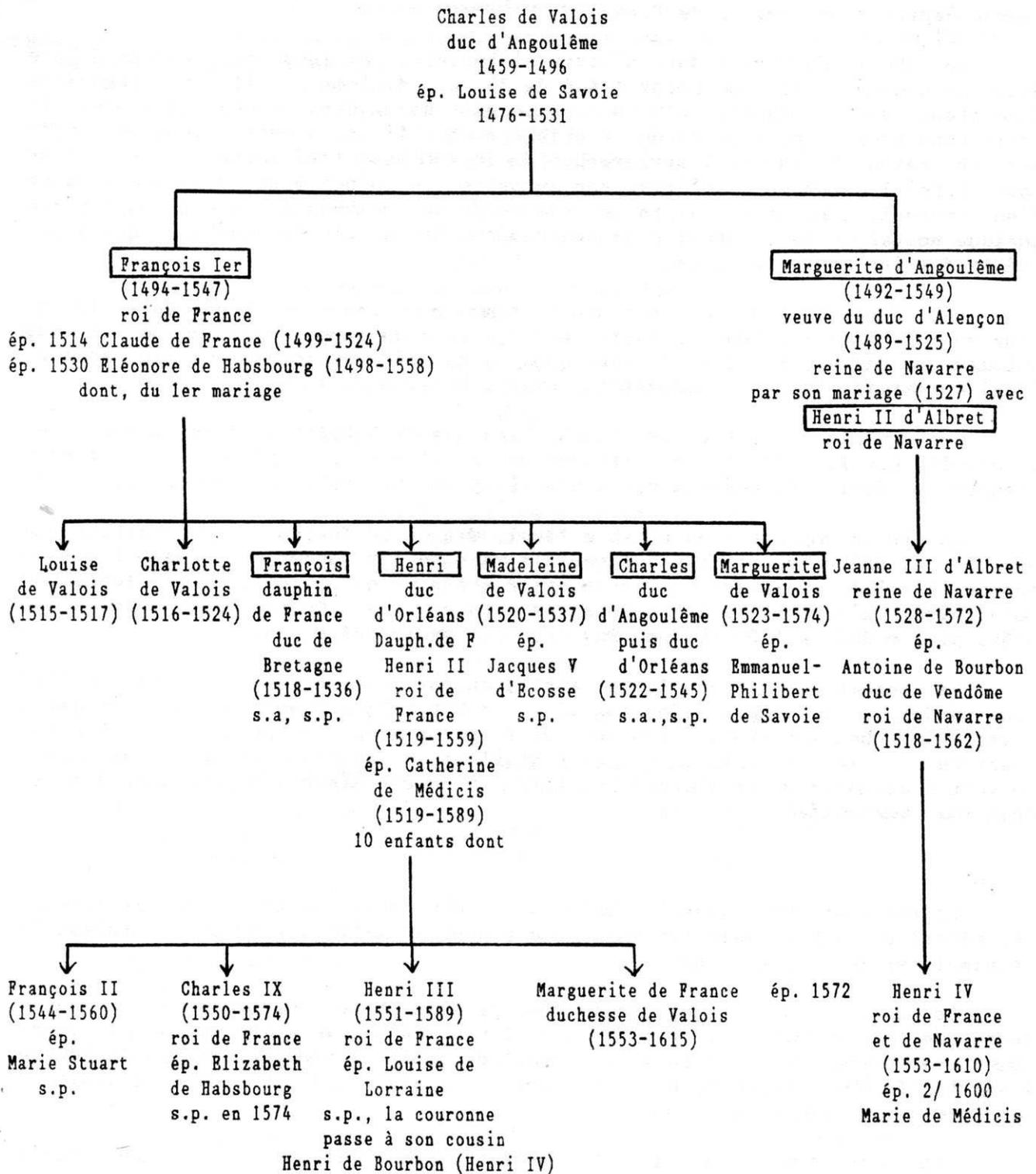
Le 25 avril 1536, jour de la fête de saint Marc l'Évangéliste, à quatre heures de l'après-midi, le roi François I<sup>er</sup> et sa suite arrivèrent à la porte Saint-Jean de Montbrison. La ville venait de subir un violent orage : la foudre était tombée sur le clocher de Notre-Dame et il avait fallu éteindre précipitamment plusieurs feux de cheminée.

Les autorités de la ville attendaient le roi : les consuls de Montbrison, Pierre Charbonnier, Thomas Cognasse, Pierre Galopin et Vénérand Madieu portaient le dais sous lequel vint se placer le roi. Celui-ci était vêtu de rouge et chevauchait un cheval rouan<sup>7</sup> nommé Lorraine.

-----  
4. E. Brassart, art. cit., p. 113. Brassart cite le texte de B. Puy.

5. Ibid., p. 114.

6. Ibid., p. 114.



Les noms encadrés sont ceux des membres de la famille royale venus à Montbrison en 1536.

En tête du cortège, qui s'ébranla dans la petite rue Saint-Jean, marchaient cinq à six cents jeunes gens de la ville, en armes, précédés de trompettes et de tambourins, sous la conduite d'André Rapail, châtelain de la ville.

Le roi était suivi des membres de la famille royale qui l'accompagnaient, d'un certain nombre de dignitaires civils et religieux et de toute une valetaille qui fermait la marche.

Le cortège se mit en marche, au milieu des vivats d'une foule colorée, et emprunta successivement la rue Saint-Jean et la rue Tupinerie jusqu'au cloître Notre-Dame où le roi devait être logé.

On se montrait le roi et on admirait sa haute stature : François I<sup>er</sup> mesurait près de deux mètres, taille tout à fait exceptionnelle à l'époque. Après lui venait la famille royale :

- la reine Eléonore, seconde épouse du roi, soeur de Charles-Quint, épousée en 1530.

- François, Dauphin de France et duc de Bretagne<sup>8</sup>, le fils aîné du roi, l'héritier du royaume, dans l'éclat de ses dix-huit ans.

- les autres fils du roi : Henri, duc d'Orléans - le futur Henri II - âgé de dix-sept ans, et Charles, duc d'Angoulême, âgé de quatorze ans.

- les jeunes princesses, Madeleine de Valois, future reine d'Ecosse<sup>9</sup> et Marguerite de Valois<sup>10</sup>. Elles avaient seize et treize ans.

Les princes et princesses étaient tous les enfants de Claude de France, la première épouse de François I<sup>er</sup>.

Puis s'avançaient le roi et la reine de Navarre : Henri II d'Albret, roi de Navarre et la reine, cette Marguerite d'Angoulême qui était la soeur très aimée du roi François I<sup>er</sup> et qui joua un rôle important : humaniste, auteur de l'*Heptaméron*, protectrice des Réformés et... future grand-mère du roi Henri IV.

Les dignitaires religieux étaient nombreux à accompagner le roi : les Montbrisonnais n'avaient jamais vu autant de princes de l'Eglise rassemblés : le cardinal Le Veneux ; Claude de Longwy, cardinal de Givry, évêque de Langres ; le cardinal Jean du Bellay, archevêque de Paris, à la fois grand serviteur de l'Etat (il était lieutenant-général des provinces de Champagne et Picardie) et humaniste, protecteur de Rabelais, Guillaume Budé et Philibert Delorme avant de l'être, plus tard, de son cousin Joachim du Bellay ; le cardinal François de Tournon, archevêque de Bourges mais aussi diplomate - il avait négocié en 1526 le traité de Madrid - et administrateur (le roi venait de le nommer lieutenant-général du Lyonnais) ; Hippolyte d'Este, archevêque de Milan, qui avait été

7. rouan : se dit d'un cheval dont le poil est mêlé de blanc, de gris et de bai.

8. Cf. arbre généalogique. Le Dauphin mourut quatre mois plus tard à Lyon. On parla, sans doute à tort, de poison.

9. Elle épousa Jacques V d'Ecosse et mourut à dix-sept ans dans son nouveau royaume.

10. Elle épousa Emmanuel-Philibert de Savoie.



Eléonore d'Autriche  
reine de France

élevé à la cour du roi de France et enfin Mathieu de Longuejume, évêque de Soissons... Que de rouge et de violet dans le cortège !

On se montrait aussi le duc de Guise<sup>11</sup>, gouverneur de Champagne et de Bourgogne ; le duc de Wurtemberg, l'un des alliés allemands de François I<sup>er</sup> et le duc de Longueville, cousin du roi<sup>12</sup>.

Puis venaient les hommes d'armes, valets et domestiques, les chariots chargés de vivres et de coffres à vêtements. Et même, parmi la valetaille, l'un des bouchers du roi était accompagné d'un mouton à quatre cornes, objet de la curiosité générale.

La foule était descendue dans la rue : bourgeois avec femmes et marmots, artisans et leurs compagnons, paysans, vigneron, jardiniers venus des faubourgs et de la campagne d'alentour. Le cortège avait du mal à se frayer un chemin dans cette cohue. Le vieux cri d'allégresse : "Noël ! Noël !..." retentissait pendant que les cloches des nombreuses églises et chapelles de la ville sonnaient à toute volée.

\*

\* \*

Le roi et la famille royale furent conduits au cloître Notre-Dame. Celui-ci formait autour de la collégiale une véritable ville dans la ville : les maisons des chanoines entouraient l'église Notre-Dame ; le cloître s'ouvrait par trois portes sur les quais du Vizézy et sur l'actuelle rue Populus.

Le roi et la reine furent logés dans la maison du chanoine Pierre Paporin, sacristain du chapitre, aux numéros 4 et 6 de l'actuelle rue Notre-Dame. Les autres membres de la famille royale et les personnalités de la suite furent hébergés dans les autres maisons des chanoines ou dans les couvents de la ville.

\*

\* \*

Le lendemain 26 avril, le roi entendit la messe dans la collégiale Notre-Dame : le chapitre l'attendait à la grande porte : on lui mit l'aumusse<sup>13</sup> de chanoine sur le bras : il était, en effet, chanoine d'honneur de la collégiale comme comte de Forez, héritier de Guy IV, fondateur de l'église. Les chanoines le conduisirent dans le chœur où un trône avait été dressé. Dans cette partie de l'église, alors séparée de la nef par un jubé, se trouvaient autour du roi, assis dans leurs stalles, les chanoines de Notre-Dame ; d'abord les dignitaires du chapitre : Odouard de Buffevent, doyen depuis 1534 ; Mathieu Curtil, chantre ; Pierre Paporin, sacristain et qui était l'hôte du roi et Mathieu de Lusson, maître de chœur. On connaît aussi les noms des autres chanoines de Notre-Dame : certains représentaient de grandes familles de la noblesse forézienne et exerçaient d'importantes charges ecclésiastiques, tels Antoine de -----

11. Claude, duc de Guise (1496-1550), avait épousé une cousine du roi, Antoinette de Bourbon. Il fut le grand-père du plus célèbre des ducs de Guise : Henri, duc de Guise, l'un des chefs de la Ligue, assassiné à Blois en 1588, sur l'ordre d'Henri III.

12. Le duc de Longueville était le petit-fils de Du Bois, le "bâtard d'Orléans" qui avait été l'un des fidèles compagnons de Jeanne d'Arc.

13. Fourrure en forme de pèlerine, à deux cornes, dont les chanoines se couvraient quelquefois la tête et qu'ils portaient ordinairement sur le bras. L'aumusse a été remplacée par le camail.



Marguerite de Valois,  
future duchesse de Savoie

Talaru, abbé d'Ainay à Lyon, Gilbert de La Fin, abbé de la Bénisson-Dieu, Christophe de Lévis, prieur de Champdieu. Citons aussi Louis Papon et Guillaume Curtil...<sup>14</sup>

Un "Te Deum" fut solennellement chanté pour rendre grâces à Dieu. Pendant la messe qui suivit s'élevèrent les voix mêlées des chantres de Notre-Dame et des choristes de la chapelle royale qui suivaient le roi dans ses déplacements.

Après l'office religieux François Ier reçut le "serment de fidélité" - c'est-à-dire l'hommage, au sens féodal du terme - des chanoines, des officiers de la ville ainsi que des *principaux gentilshommes foréziens*<sup>15</sup>, ses vassaux, qui s'étaient rendus là pour la prestation de ce devoir<sup>16</sup>.

\*  
\* \*

Le roi s'était fait spécialement informer de la fondation et des statuts de la collégiale Notre-Dame par Mathieu de Longuejume, évêque de Soissons. Il voulut renouveler le geste de Guy IV, donner de nouveaux statuts à l'église Notre-Dame et ainsi *l'élever aux droits des églises qui sont de fondation royale*<sup>17</sup>. Il souhaitait aussi mettre fin, par des textes précis, aux différends, aux chamailleries qui opposaient en permanence les chanoines, les prébendiers et les prêtres "habitués" qui fréquentaient la collégiale. Les nouveaux statuts précisèrent d'abord les *obligations du doyen et des chanoines par rapport à l'office*<sup>18</sup> ainsi que les rétributions qu'ils percevraient désormais sur présentation des méreaux, sortes de jetons de présence qui leur étaient donnés lors des offices.

Un second chapitre était consacré aux *chapelains, prébendiers et autres*<sup>19</sup>. Le troisième chapitre précisait que les rétributions non payées aux chanoines absents seraient versées au trésor de l'église ; d'autre part, un inventaire complet des archives de l'église devait être fait. Puis, dans le quatrième chapitre, le roi confirmait le doyen et le chapitre dans leurs fonctions de juridiction *pour les manquements à l'office divin*<sup>20</sup> et *pour les fautes publiques et scandaleuses* qui, elles, étaient passibles, selon leur gravité, de la *correction fraternelle*, de l'interdiction ou même de l'incarcération. *Néanmoins qu'en tout cela le doyen et les chanoines ne perdent pas de vue leur propre faiblesse et soient indulgents envers ceux dont les fautes sont rares*<sup>21</sup>.

Ces statuts, rédigés à Montbrison, furent enregistrés par une décision du Conseil royal siégeant à Crémieu le 14 juin 1536. C'est Bayard qui les signa par

14. Cf. Beyssac, *Bull. Diana*, tome XX.

15. La Mure, *op. cit.*, tome II, p. 739.

16. *Ibid.*

17. *Ibid.*

18. Renon, *op. cit.*, p. 198.

19. Renon, *op. cit.*, p. 200.

20. *Ibid.*, p. 203.

21. *Ibid.*, p. 202-203.

*le roi en son conseil*<sup>22</sup>. Le roi adressa une requête au pape Paul III pour obtenir l'homologation des statuts et des privilèges de la collégiale : voeu qui fut exaucé par une bulle pontificale du 24 juin 1536.

\*  
\* \*

François Ier fut aussi reçu sous les voûtes de la salle héraldique de la Diana, construite en 1296 à l'occasion du mariage du comte Jean Ier de Forez et d'Alix de Viennois. Cette salle était affectée à la réunion des Etats de Forez. Le Connétable de Bourbon y avait tenu, en juillet 1523, la dernière assemblée des trois Etats qu'il avait présidée<sup>23</sup>. Le roi de France, en pénétrant dans la Diana, évoquait-il la grande ombre du Connétable et le conflit qui les avait opposés ?...

Enchanté de l'accueil qu'il avait reçu du chapitre de la collégiale, le roi lui donna la salle de la Diana pour y tenir ses séances<sup>24</sup>. Comme le chapitre était présidé par le Doyen, on prit alors l'habitude de l'appeler la "Salle du Doyenné", en latin, *Decania*, mot qui se serait altéré en Diana. Les chanoines, désormais nommés par le roi, furent, par la suite, intronisés dans cette salle.

\*  
\* \*

Parmi la suite royale se trouvait Gabriel, marquis de Saluces. Le roi François Ier s'était emparé de ses domaines, sur lesquels ses ancêtres, de la célèbre maison italienne de Montferrat, avaient régné pendant quatre siècles. Le roi avait enlevé Gabriel de Saluces, dernier héritier de sa race, déchu de ses possessions, et l'avait emmené à sa cour : otage princier qu'il souhaitait s'attacher : le 1er mai, à Montbrison, le roi lui fit don de plusieurs seigneuries. Mais, le 6 mai, Gabriel de Saluces profita de la foule qui avait envahi la ville pour quitter Montbrison et regagner l'Italie où il prit parti contre le roi. Il avait emporté les 150 écus empruntés à Denis Trunel, le changeur établi près du "petit pont" (ou "pont Trunel") qu'il avait fait construire en arrière de sa maison de la rue Tupinerie. Le marquis de Saluces avait obtenu la confiance du trop naïf (ou trop vaniteux ?) financier en lui accordant un titre de Secrétaire<sup>25</sup>...

\*  
\* \*

Pendant son séjour à Montbrison, les courtisans qui l'accompagnaient cherchèrent à distraire le roi. Fêtes et réceptions se succédèrent. Le dimanche 7 mai, un tir aux pigeons fut organisé sur le colombier de Barthélemy Puy, situé près du Vizézy, sur le quai de la Porcherie. A cette occasion, les *Mémoires* de Barthélemy Puy relatent un malheureux accident : un Montbrisonnais, Pierre Lamoreux qui assistait au spectacle depuis le pont de la Porcherie, fut tué d'une balle reçue - par ricochet - en pleine tête : accident qui jeta la consternation dans la ville<sup>26</sup>.

-----  
22. Ibid., p. 205.

23. B. Fournial et J.P. Gutton : *Documents sur les trois états du pays et comté de Forez*, tome I (C.E.F., 1987), p. 309).

24. Marguerite Fournier-Néel, *Montbrison, coeur du Forez*, p. 78.

25. E. Brassart, art. cit., p; 116.

Le surlendemain, 9 mai, le roi partit à la chasse au faucon à travers la plaine du Forez. Il alla jusqu'à Pommiers et fut logé au prieuré. C'est sans doute lors de ces cinq journées passées à la chasse que le roi fut reçu à la Bastie par Claude d'Urfé, fier de montrer son château de la plaine à son souverain<sup>27</sup>. Le 14 mai, François Ier était de retour à Montbrison.

\*  
\* \*

Le 16 mai 1536, François Ier et sa suite quittèrent Montbrison. Le roi, comme à l'aller, dina à Saint-Romain-le-Puy et coucha à Saint-Rambert où il séjourna quelques jours et chassa dans les bois de la Fouillouse.

Le souvenir de ces fêtes resta longtemps dans la mémoire des Montbrisonnais et fut transmis par la tradition orale. Mais on voulut laisser aussi une trace visible de la visite du roi de France. Dans la maison du chanoine Paporin, où le roi avait été hébergé, on plaça un panneau de bois sculpté aux armes de France (d'azur à trois fleurs de lys d'or) surmonté de la couronne royale et entouré du collier de l'ordre de St-Michel "formé d'une chaîne d'or composée de coquilles d'argent, enlacées avec un double lac... et au milieu pend une médaille de Saint Michel"<sup>28</sup>. Au bas du panneau, de chaque côté de la représentation de l'archange, étaient sculptées deux salamandres affrontées : la salamandre, qui avait la réputation de pouvoir vivre dans le feu, avait été choisie par François Ier comme figure emblématique avec la devise : "Nutrisco et extinguo" (Je l'entretiens et je l'éteins). Ce panneau existe toujours : il a été donné à la Diana par l'abbé Gay qui, à la fin du XIXe siècle, possédait la maison où avait logé le roi.

Au-dessus de ce panneau, la Mure nous rapporte que l'on apposa une plaque sur le mur "de la maison canoniale" avec "quatre vers français, conçus au style et à la façon de ce temps-là"<sup>29</sup> :

*Le Jour de Saint Marc mil cinq cens trente six  
Fut le séjour du très chrétien<sup>30</sup> François  
Premier du nom, puissant roi des François<sup>31</sup>  
Par seize jours<sup>32</sup> en ce logis assis.<sup>33</sup>*

26. Ibid.

27. Cf. Jean Canard, *Urfé* (1973) p. 48 et André Chastel : *Culture et demeures en France au XVI<sup>e</sup> siècle* (Paris, Julliard, 1989), p. 128. André Chastel pense que la loggia avec la rampe d'escalier ont été construites à l'occasion de la visite du roi.

28. *La Grande Encyclopédie*, rééd. des planches en fascicules par Interlivres in *L'Encyclopédie Diderot et d'Alembert. Blason et héraldique*, planche XXIII, p. 21.

29. La Mure, op. cit., t. II, p. 739.

30. Le roi de France était le "roi très chrétien". Une des lois fondamentales du royaume voulait qu'il soit catholique.

31. Les nécessités de la rime lui donnent le titre inexact de roi des Français que seuls Louis XVI (après 1789) et Louis-Philippe ont porté.

32. Le roi est resté seize jours pleins à Montbrison, non compris le séjour à Pommiers et à la Bastie.

Le séjour de François Ier à Montbrison et en Forez a, au-delà de ses aspects anecdotiques, un sens politique majeur :

- Par son "entrée" solennelle qui correspondait d'ailleurs à un rituel spécifique le roi affirmait sa prise de possession de la capitale du comté de Forez et affirmait la présence physique du roi en même temps que sa suzeraineté politique. Or, depuis les travaux d'Ernst Kantorowicz<sup>34</sup> on sait quelle était l'importance du "corps" du roi dans l'affirmation de la puissance royale : le roi est, certes, une personne mais aussi une image. "Cette image est double, puisqu'elle est à la fois la sienne, comme monarque transitoire, et celle de la monarchie en sa continuité"<sup>35</sup>.

- La visite du roi coïncide avec la prise de possession de la charge de bailli par Claude d'Urfé : les d'Urfé seront désormais les hommes du roi dans la province. Et à l'église Notre-Dame, le roi reçoit l'hommage de ses vassaux : acte essentiel qui efface l'hommage donné par ceux-ci au Connétable de Bourbon. Désormais les Foréziens sont bien les sujets du roi de France. Le pouvoir, autrefois à Montbrison, puis transféré à Moulins à l'époque des ducs de Bourbon, s'éloigne : les ordres viendront de Paris. Les Montbrisonnais, qui avaient vécu deux semaines de fêtes, n'avaient sans doute pas conscience que la visite de ce géant barbu et cultivé qui était le roi marquait, pour eux, l'avènement du centralisme monarchique.

Claude Latta

-----  
33. La Mure, op. cit. t. II, p. 739.

34. E. Kantorowicz, *Les deux corps du roi*, Paris, 1989, Gallimard, Coll. Bibl. des histoires.

35. Maurice Agulhon, *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914* (Paris, 1989, Flammarion, coll. Histoires, p. 9.

## LA DEPORTATION

Le concours national d'histoire de la Résistance et de la Déportation est organisé chaque année et ouvert à tous les élèves des collèges et des lycées. Son but est à la fois de transmettre la connaissance de l'histoire des années 1939-1945 et de provoquer chez les élèves une réflexion sur cette période tragique de notre histoire.

En juin 1991, Sidonie Bündgen, élève du lycée de Beauregard à Montbrison, a obtenu le 1er prix départemental de ce concours. Nous sommes heureux de publier le texte de son devoir.

\*

\* \*

Sur les millions d'êtres déportés vers les camps de concentration, combien Hitler, Himmler, Goering et Heidrich, combien le système nazi en a-t-il laissé revenir ? Peu.

Comment ces rescapés des fours crématoires vivent-ils leur retour à la civilisation, à l'humanité, à la vie ? Quelle conclusion tirent-ils de leur expérience ?

Chacun y voit selon son tempérament, selon sa déportation, selon lui car lui seul sait de quoi il parle, lui seul connaît, se rappelle ce qu'il a enduré, ce que les autres appellent "faits historiques" et que lui peut appeler sa vie, souvent même sa jeunesse.

Mais ces faits historiques en question ne sont-ils pas aujourd'hui encore une vérité permanente et un combat toujours actuel pour la liberté ?

Contrairement à ce que l'on croit souvent, la déportation vers les camps de concentration n'a pas commencé entre 1939 et 1940, après qu'Hitler eut conquis l'Europe.

Auparavant entre 1933 et 1939, de nombreux résistants furent déportés et incarcérés. Ils s'élevaient contre la doctrine nazie : "Ein Volk, ein Reich, ein Führer" (une race, un empire, un guide), contre l'idée d'une race supérieure, la race aryenne, et de races inférieures comme les latins, les tziganes, les juifs, contre un nationalisme fortement teinté d'antisémitisme et un pangermanisme qui inspira le Mein Kampf d'Hitler, contre le sadisme fondamental. Beaucoup moururent tels ces frère et soeur, dirigeants du mouvement de résistance "la rose blanche" qui périrent décapités.

Mais la déportation "en masse" s'est faite essentiellement après 1939, quand les camps de concentration se trouvèrent remplis de déportés de tous pays, toutes langues, toutes religions, de tous genres, différenciés seulement par le triangle de couleur cousu sur leur costume rayé :

- rouge pour les déportés politiques
  - vert pour les déportés de droit commun
  - rose pour les homosexuels
  - violet pour les témoins de Jéhovah
  - noir pour les asociaux
- ainsi que l'étoile jaune de David pour les juifs.

Etre déporté de France par l'Allemagne, c'était d'abord être arrêté (soit par la Gestapo, soit par la Milice, soit par la police du gouvernement de

Vichy), souvent être torturé puis emprisonné (à Paris dans la prison de Fresnes, à Lyon dans celle de Fort-Montluc, pour les juifs à Drancy). Ensuite c'était le voyage en train, debout, sans boire ni manger, dans des wagons à bestiaux, après avoir subi un "tri" :

- les femmes pour Ravensbrück,
- les résistants pour Buchenwald ou Dachau,
- les juifs pour Auschwitz ou Treblinka,
- les réfugiés espagnols par Mauthausen.

A l'arrivée, l'horreur continuait pour les survivants du voyage. La vie concentrationnaire, c'était en fait la survie, l'effort pour lutter, pour continuer à être un homme, à réfléchir, à exister. La vie concentrationnaire, c'était la faim, la peur, les brimades, les insultes, les exécutions. C'était avoir peur de s'endormir le soir par crainte qu'il n'y ait pas de lendemain ; c'était se forcer à compter, à réciter l'alphabet, à se dire des poèmes pour ne pas oublier que l'on était un être humain, que l'on avait une âme, que l'on existait sous une autre forme que celle d'un matricule appelé le matin lors de l'interminable appel.

La vie concentrationnaire, c'était la crainte du "kapo", déporté qui, contre quelques avantages matériels (les kapos homosexuels avaient, par exemple, le droit de choisir leur compagnon), participaient à la direction du camp. La vie concentrationnaire, c'était la peur du S.S. "tête de mort" (il y avait aussi les Waffen S.S. incorporés à l'armée, l'élite de l'élite). La vie concentrationnaire, c'était le travail forcé, les expériences médicales, les maladies, le manque d'hygiène et, en face de tout cela, c'était l'entraide des déportés, c'était l'amitié sincère, c'était la résistance.

Aussi, lorsque les alliés ouvrirent les portes des camps et que les survivants revinrent, les rescapés de l'horreur nous apprirent cette lutte perpétuelle pour la survie qu'ils avaient dû mener. "A raconter ses maux, souvent on les soulage" dit Corneille dans Polyeucte. Ce fut vrai pour beaucoup d'entre eux qui exprimèrent leurs angoisses passées dans des livres, comme Olga Wormser-Migot, dans des toiles, dans des poèmes ou tout simplement dans leurs conversations car l'expérience concentrationnaire, c'est une vérité permanente qu'on ne peut pas, qu'on ne doit pas oublier.

Il faut s'en servir comme contre-exemple pour que les hommes sachent jusqu'où ils sont capables de sadisme. Il faut l'apprendre aux jeunes et le rappeler aux adultes. Il faut projeter des films comme Nuit et brouillard d'Alain Resnais pour que tout le monde sache, connaisse, soit conscient de ce que l'homme est capable de faire contre l'homme. Il est nécessaire, obligatoire de continuer à mener ce combat toujours actuel pour la liberté car il faut que nous, les descendants des déportés, connaissions les mêmes angoisses, ayons toujours dans notre coeur cette même volonté de combat et de survie. Il faut que cet horrible souvenir nous hante comme il les hante, eux, pour nous forcer à ce que cela ne se reproduise plus.

"Homo homini lupus" (l'homme est un loup pour l'homme) a dit Plaute, mais Térence a clamé, lui : "homo sum : humani nil a me alienum puto" (je suis un homme : tout ce qui est humain me concerne). Alors, de quelque façon que l'on puisse conclure sur une expérience concentrationnaire, en en voyant l'horreur ou bien "la leçon d'espérance en l'homme" comme Edmond Michelet, le plus important n'est-ce pas, en se ralliant à la pensée de Térence, de se sentir concerné, de connaître, de faire cas de ces terribles faits historiques et surtout de ne pas les oublier pour que dix à douze millions d'hommes ne soient pas morts pour rien, pour ne pas, ne jamais recommencer ?

Sidonie Bündgen

Document :

LE BAIL A GRANGEAGE D'UN DOMAINE  
DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION DE MONTRISON

LES VISITANDINES DE MONTRISON

L'ordre de la Visitation, fondé en 1610 à Annecy par saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal, se développe rapidement et essaime au-delà de la Savoie. Lyon possède une Visitation dès 1617. Trois ans plus tard les Visitandines s'installent à St-Etienne. Le couvent de Montbrison est fondé en 1643.

Peuplé de religieuses issues des meilleures familles du Forez, le monastère devient très vite prospère. En 1700, les Visitandines font bâtir l'église Sainte-Marie et son superbe dôme<sup>1</sup>. Elles se consacrent à la prière et à l'éducation des jeunes filles. Ainsi les demoiselles de la bonne société - deux ou trois dizaines - passent quelques années de leur jeunesse à Sainte-Marie comme "pensionnaires du petit habit".

Au milieu du XVIIIe siècle, les religieuses sont près de quarante. Elles disposent de plus de 20 000 livres de revenus annuels. Ces ressources proviennent essentiellement des capitaux placés bien que la Visitation ait rapidement constitué un patrimoine immobilier par acquisition de divers fonds et de domaines dans la plaine du Forez :

- Domaine de Beaucieu<sup>2</sup> et domaine de Grange-Neuve, situés dans la paroisse de Chalain-d'Uzore (1675),
- Domaine de Messilieux dans la paroisse de Précieux (1720),
- Domaine de Goutalan dans la paroisse de St-Romain-le-Puy (1723),
- Domaine de la Loge, à Précieux, qui est joint à celui de Messilieux (1741).

LE MONASTERE DE LA VISITATION A LA VEILLE DE 1789

Même si au cours du XVIIIe siècle le nombre de postulantes diminue, à la veille de la Révolution le monastère compte encore 37 religieuses<sup>3</sup>. C'est un établissement riche qui "avoue" un revenu correspondant à près de 200 000 livres de capitaux placés<sup>4</sup>.

-----  
1. Longtemps siège de la cour d'assises, l'église Sainte-Marie est aujourd'hui inutilisée. Les immenses bâtiments conventuels sont occupés par le palais de justice et un centre musical après avoir servi de tribunal, de gendarmerie et de prisons.

2. Aujourd'hui Boissieux ; ce domaine avait été acheté le 23 août 1675 à Jean Torillon, chanoine de Notre-Dame, au prix de 8 000 livres (Cf. A. Broutin, "Histoire des couvents de Montbrison", t. 2, St-Etienne, 1876).

3. 27 dames de chœur, 9 soeurs converses, 1 novice ; cf A. Broutin, op. cit.

4. Déclaration du 10 août 1790, cf. A. Broutin, op. cit. ; de plus l'auteur des "Couvents de Montbrison" pense que les Visitandines avaient dissimulé une bonne partie de leurs capitaux.

Les quatre domaines n' entrent que pour une petite part - environ 2 000 livres - dans les revenus du couvent. Ces domaines sont exploités par des métayers. Nous reproduisons, ci-après, le "bail à grangeage du domaine de Beaucieu"<sup>5</sup>, reçu par le notaire Barrieu le 2 juillet 1789. Ce contrat montre de façon concrète ce qu'était le métayage, souvent pratiqué dans la plaine du Forez. On peut aussi y relever maints aspects de l'agriculture de l'époque.

#### LE BAIL A GRANGEAGE DU DOMAINE DE BEAUCIEU

"Furent présentes les Dames supérieure, conseillères, officières, religieuses du monastère de la Visitation Ste Marie de cette ville lesquelles de gré ont donné par ces présentes à titre de bail à grangeage et à cultiver à moitié fruits avec promesse de maintenir et faire jouir pendant neuf années entières et consécutives qui commenceront à la toussaint prochaine et finiront à pareil jour à Etienne Sage laboureur demeurant actuellement en la paroisse de Poncins et sous son autorité Catherine Vignon sa femme tous les deux icy présents et acceptants solidairement sans division ny discussion de biens y renonçants à sçavoir le domaine de Beaucieu appartenant auxd. Dames situé en la paroisse de Chalain d'Uzore ainsy qu'il se contient et comporte sans en rien excepter ni réserver, pour en jouir de la même manière que les précédents grangers en ont joui ou du jouir.

Le présent bail fait aux charges clauses et conditions suivantes ; habiteront les preneurs les batiments dud. domaine avec leur famille et nombre de domestiques suffisant pour la culture des fonds dud. domaine qu'ils feront bien et duement, gain par gain sans pouvoir retroubler ny dessaisonner<sup>6</sup>, ne seront point tenus des gouttières, mais lorsqu'il y en aura et qu'il faudra recouvrir, ils seront tenus d'en avertir lesd. Dames<sup>7</sup> qui feront faire lesd. réparations à leurs frais et néanmoins les ouvriers seront nourris par lesd. preneurs<sup>8</sup> qui fumeront les terres de tout le fumier qui se fera dans led. domaine sans en pouvoir divertir ailleurs non plus que les foins et pailles qui se recueilleront chaqu'année<sup>9</sup>.

Tous les anciens fossés seront faits et entretenus en bon état par lesd. preneurs<sup>10</sup>.

-----  
5. Archives Diana, fonds notariaux, Barrieu, 1789.

6. Sans rompre le cycle habituel des cultures.

7. L'état des toitures est une préoccupation constante ; on retrouve des clauses similaires dans tous les baux, quelquefois on impose de refaire la toiture à "taille ouverte" au moins une fois pendant la durée du bail.

8. Arrangement habituel : le salaire des ouvriers chargés des réparations est à la charge du propriétaire, cependant ils sont nourris au domaine.

9. Cette clause revient dans tous les actes ; en l'absence d'autre type d'engrais le fumier est précieux et assez rare compte tenu du petit nombre de bovins nourris dans chaque domaine : deux ou trois paires de boeufs, quatre ou cinq vaches.

10. Autre clause importante ; dans la plaine, des fossés profonds et bien curés sont indispensables pour drainer correctement les terres.

Les semailles seront fournies annuellement par moitié, tous les fruits en provenants seront partagés par moitié à la manière ordinaire, toutes les journées pour cercler<sup>11</sup> les froments et celles de toutes les moissons charriages et battures des gerbes, et généralement toutes autres nécessaires seront payées par lesd. mariés Sage et Vignon, même les manoeuvres que lesd. Dames voudront y mettre dans lesd. tems et pour les chanvres si aucuns y a, toutes lesquelles manoeuvres seront nourries par lesd. preneurs, et néanmoins pour aider à la nourriture et pour l'entretien des fossés lesd. Dames s'obligent de payer annuellement auxd. preneurs la somme de quatre-vingts livres, moitié au commencement des moissons, l'autre moitié à la fin des battures des gerbes<sup>12</sup>, cultiveront les preneurs chaque année pour leur compte deux cartonnées<sup>13</sup> de terre pour y mettre des poids<sup>14</sup> de labourage ou de bessage<sup>15</sup> à la charge par eux de rendre annuellement auxd. Dames quatre bichets<sup>16</sup> de poids Calabres dont deux seront tous blancs<sup>17</sup>, cultiveront encore les preneurs pour leur compte une cartonnée de terre pour y semer du chanvre dans l'endroit qui leur sera marqué par lesd. Dames et dont tout le proffit leur appartiendra.

Le surplus des légumes et du chanvre sera partagé par moitié, se réservent lesd. Dames de faire cultiver et bêcher une cartonnée de terre pour leur compte par des manoeuvres qu'elles payeront et qui seront nourries par lesd. preneurs lesquels jetteront auxd. Dames la dixme des fruits des terres affranchies laquelle sera levée et battue par les manoeuvres que lesd. Dames payeront et qui seront nourries par lesd. mariés Sage et Vignon qui tiendront les prés clos abéalés<sup>18</sup> débuisonnés dédarbonnés<sup>19</sup> et les mottes jettées<sup>20</sup>, les faucheront en tems dû sans les faire dépaître<sup>21</sup>, ameubliront dans les batiments du domaine tous les foins et pailles qui se recueilleront chaque année et s'il en manquoit il en feroit acheté à moitié frais, prendront néanmoins lesd. Dames chaque année dans led. domaine un chard de foin et un chard de paille de seigle qui seront conduits par lesd. preneurs dans led. monastère<sup>22</sup>.

-----  
11. Sarcler, desherber.

12. Cette somme versée aux preneurs est un arrangement particulier à ce bail. Il démontre que les céréales sont l'essentiel de la production du domaine ; la moisson et le battage demandent en effet une importante main-d'oeuvre. Selon F. Ferret (cf. "La vente des biens nationaux dans l'arrondissement de Montbrison", bulletin de la Diana, tome L, n° 6 et n° 7), les domaines de Beaucieu et Grange-Neuve avaient ensemble une superficie supérieure à 70 ou 80 ha.

13. Une cartonnée correspond à environ 950 m<sup>2</sup>.

14. Haricots consommés en grain ; on fait alors une grande consommation de légumes secs.

15. bêchage ; "besser" : bêcher en patois.

16. Un bichet correspond pratiquement à un double décalitre : 19,72 litres.

17. Les haricots blancs étaient plus appréciés.

18. Munis de canaux d'irrigation (béals).

19. Sans taupinières ; de "darbon" : taupe, en patois.

20. Afin de faciliter le fauchage.

21. Paître.

Tous les fruits des arbres seront partagés sçavoir les deux tiers auxd. Dames et un tiers aux preneurs qui seront tenus de planter annuellement dans les fonds du domaine quarante huit plançons<sup>23</sup> qu'ils prendront dans lesd. fonds, et les embuissonneront à peine de cinq sous par pied qui manquera<sup>24</sup>.

Feront tous les charrois nécessaires auxd. Dames sans en pouvoir faire d'autres pour qui que ce soit, ne pourront point tenir d'oyes<sup>25</sup>, s'ils tiennent des dindes ils seront à moitié<sup>26</sup>, et le produit des cannes appartiendra aux preneurs à la charge pour eux de rendre chaque année auxd. Dames quatre cannes.

Seront tenus de nourrir et élever trois cochons annuellement desquels lesd. Dames en choisiront un et les deux autres resteront aux preneurs et s'ils en élèvent un plus grand nombre le surplus sera partagé.

Donneront et porteront auxd. Dames deux livres<sup>27</sup> de beurre frais et salé au gros poid par chaque mois de l'année et annuellement pendant le cours des présentes, donneront aussy chaque année trois cents oeufs de poule, six chapons, six poulets.

Cultiveront aussy et ensemeront chaque année en truffes<sup>28</sup> une cartonnée de terre à leurs frais dont lesdites Dames auront tout le produit, ne couperont aucun arbre par pied verd ny sec, ny aucune branche de taillis des arbres chênes, ne pourront pas même toucher aux bois pins, se serviront seulement pour leur usage du tondage<sup>29</sup> des arbres vernes<sup>30</sup> et peupliers, laisseront à leur sortie les terres fumées cultivées et semées de la même quantité et qualité de grains qu'elles doivent l'être, ainsy que les fourrages bien ameublés<sup>31</sup> sans dissipation.

-----  
22. Pour avoir des produits frais, les religieuses ont un jardin et une "vacherie" dans les dépendances de leur couvent. Paille et foin sont donc destinés au bétail du monastère.

23. Jeunes plans.

24. Clause habituelle pour un bail à grangeage qui témoigne du souci de renouveler les arbres du domaine.

25. Cette interdiction d'élever des oies est assez fréquente ; elle vient de ce que leurs déjections abîment les pâturages qu'elles fréquentent.

26. Dinde est au masculin, "un dinde" comme l'on dit encore en patois.

27. Une livre (poids) correspond à 0,422 kg ; le quintal vaut 100 livres (42,2 kg).

28. Pommes de terre. Parmentier (1737-1813) avait popularisé cette culture depuis peu d'années. Pharmacien de formation, il publie en 1772 un mémoire sur "les végétaux qui pourroient suppléer en temps de disette à ceux que l'on emploie communément à la nourriture des hommes" qui traite notamment de la pomme de terre. L'examen des baux de métayage dans les années qui précèdent la Révolution montre qu'en Forez cette culture était déjà assez répandue.

29. Elagage ; clause habituelle.

30. Vergne, aune : arbre des lieux humides, utilisé parce que ses racines fixent les rives des étangs, les bords des fossés.

31. Engrangés.

Se chargeront lesd. preneurs lors de leur entrée aud. domaine par acte en forme et à leurs frais des bestiaux qui leur seront remis pour l'exploitation d'y celui, suivant l'estimation qui en sera faite en prisage de grangeage, lesquels bestiaux seront moitié gain et moitié perte suivant l'usage du pays<sup>32</sup>.

Jouiront enfin lesd. preneurs dud. domaine en bon père de famille sans y faire ni souffrir qu'il y soit fait aucunes dégradations ny détériorations, fourniront aux frais des présentes et une expédition auxd. Dames qui déclarent que led. domaine est du revenu annuel de cent quatre vingt livres tout compris<sup>33</sup>.

Ainsy convenu promettant obligéant et par exprès led. Sage sa propre personne (souv. renonç.).

Fait et passé à Montbrison dans le parloir du monastère le vingt juin mil sept cent quatre vingt neuf après midy, lesd. Dames ont signé non lesd. mariés Sage qui ont déclaré ne sçavoir signer de ce enquis.

soeur Marie Pélagie Chappuis de Laval	supérieure
soeur Marie Félicité Ramey de la Salle	assistante
soeur Marie Thérèse Charesieu	conseillère
soeur Françoise Catherine du Terrail	conseillère
soeur Marie Fidelle de Mabille	conseillère

Controlé à Montbrison 2 juillet 1789,  
reçu quarante cinq sous."

#### "ENTRE LES MAINS DE LA NATION"

Les mariés Sage et Vignon n'eurent pas de nombreux charrois à effectuer pour les soeurs. En 1791, les biens des Visitandines passèrent "entre les mains de la nation". Les domaines de Beaucieu et Grange-Neuve furent vendus ensemble à un bourgeois de Montbrison pour 64 300 livres<sup>34</sup>, les religieuses se dispersèrent et la Visitation de Montbrison disparut définitivement.

Joseph BAROU

-----  
32. Le cheptel fait souvent l'objet, comme ici, d'un acte à part dans lequel il est estimé.

33. Cette déclaration réglementaire est sous-estimée ; en 1755, le domaine de Beaucieu rapporte déjà 248 livres (cf. Broutin, op. cit.) et en 1790 le revenu de Beaucieu est d'environ 350 livres.

34. Cf. F. Ferret, op. cit.

## LE PERE JEAN DUCROS (1912-1992)

Le 15 mars 1992, le père Jean Ducros nous a quittés. Né le 13 octobre 1912 à Saint-Julien-La-Vêtre, dans les monts du Forez, il était fier de ses racines foréziennes et auvergnates, dans la région de Noirétable et de Valcivières et évoquait volontiers la vie difficile de ses ancêtres artisans - un grand-père charpentier - ou paysans. Cet authentique forézien aura passé sa vie presque entière en plein coeur du Forez.

Elève du petit séminaire de Montbrison, il y revient après son ordination le 15 mai 1936 à Lyon. Dans cette institution Victor-de-Laprade qui lui tenait tant à coeur, il sera successivement préfet des études puis, pendant de longues années, professeur d'histoire et de géographie. En 1962 il devient curé de Moingt et c'est lui qui fait restaurer avec goût la très belle église Saint-Julien.

Grand voyageur, il s'intéresse beaucoup à l'actualité. Il avait notamment suivi avec passion, ces dernières années, les grandes transformations qui viennent de s'effectuer dans les pays de l'Est, régions où il était allé. Très cultivé et ami des livres, il s'intéresse aussi à l'histoire et devient très tôt membre de la Diana. Ses parrains sont deux de ses confrères : les abbés Epinat et Merle, auteurs de savantes communications concernant le Forez.

Jean Ducros était un lecteur et un ami de Village de Forez. Il nous avait donné un article sur La paroisse de Moingt dans la Révolution<sup>1</sup> écrit avec des sources inédites (les archives paroissiales). Il regrettait un peu de n'avoir pas écrit plus pour l'histoire locale mais indiquait aussi que c'était un choix délibéré car, pour lui, son premier travail était pastoral. Il avait le sentiment qu'il serait le dernier curé de Moingt et il voulait consacrer toutes ses forces à sa chère paroisse dont il connaissait intimement les défauts et les qualités.

Les funérailles du père Jean Ducros se sont déroulées le mercredi 18 mars 1992 en la collégiale Notre-Dame-d'Espérance, sous la présidence de Mgr Joatton, évêque de Saint-Etienne avec un grand nombre de ses confrères et la foule de ses amis et paroissiens. Il est retourné maintenant dans son village natal, à Saint-Julien, dans la montagne forézienne. Adieu père Ducros.

J. B.

---

1. Village de Forez n° 45, janvier 1991.

Compte rendu de lecture :

Colette Thiolière-Batigne

LES DAMES DE BAYARD (1991)

Colette Thiolière-Batigne vient de publier un "récit historique romancé" : Les Dames de Bayard. Qu'on ne se méprenne pas sur le titre : nous n'irons pas sur les traces du célèbre compagnon d'armes de François Ier. Bayard désigne un domaine situé entre la Talaudière et la Tour-en-Jarez, sur "le grand chemin d'Auvergne" (l'actuelle R.N. 498) qui menait de Saint-Chamond à Montbrison par Saint-Rambert". Il s'agit donc d'histoire locale.

La matière du récit a été trouvée dans les ouvrages d'érudits stéphanois et foréziens auxquels Colette Thiolière-Batigne rend hommage. Mais elle a complété leur travail en interrogeant elle-même les archives et en proposant, lorsque les documents sont muets, une interprétation personnelle et romancée de la destinée de ses héroïnes.

Or, le résultat est extrêmement séduisant. On ne peut qu'admirer la maîtrise de la romancière et son sens de la construction, le sérieux de l'information prise à bonne source et la poésie vibrante de certaines pages inspirées.

Le récit nous conduit de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à travers tout le XVII<sup>e</sup> siècle. Nous y découvrons le destin de trois châtelaines successives du domaine de Bayard : Anne Cozon, Espérance Perrin de Montloup et Catherine Mathevon. Leur nom sert de titre aux trois parties du récit. L'exposé, toujours d'une grande limpidité, introduit chaque personnage à son heure dans une vaste fresque où jamais on ne s'égare. L'auteur a su donner à chacune de ces femmes une personnalité singulière : Anne Cozon est "la volontaire", gérant son domaine "d'une poigne de fer" ; Espérance est une femme "douce, inquiète et fragile" et une mère comblée et cependant blessée ; Catherine enfin est "la scandaleuse" qui consacre toute sa vie à prendre une revanche sur sa naissance illégitime.

Suivant ces destinées, le lecteur va retrouver, vus de Saint-Etienne ou de Montbrison, les événements importants des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles : les troubles des guerres de Religion et l'expédition de Coligny ; les révoltes nobiliaires contre l'autorité de Richelieu qui divisent la noblesse provinciale ; les guerres de Louis XIV si coûteuses en hommes et si lourdes à la nation grevée d'impôts.

Mais, au-delà de ces jalons essentiels, le récit sait pénétrer dans l'histoire quotidienne d'une province qui revit à travers ses heures de misère et de gloire : on y découvre la naissance de Saint-Etienne, cité qui s'éveille dans

l'activité fiévreuse de ses nombreux artisanats, qui s'enrichit du commerce des soies et des armes et qui, à côté "d'un monde de mineurs, de carriers, de forgerons et d'ouvriers en soie" voit grandir sa bourgeoisie d'affaires. Avec elle, Saint-Etienne affirme sa foi catholique après les guerres religieuses et prend conscience des difficultés de la gestion municipale, quand il faut satisfaire à la fois les officiers royaux de l'élection et le peuple, ou résister aux gens de la justice seigneuriale.

La main-mise du pouvoir royal s'affirme dans l'institution judiciaire souvent sollicitée en ces temps de troubles : on partage l'émotion suscitée chez les officiers de justice par la création des sénéchaussées et la crainte respectueuse qu'inspire la venue des parlementaires parisiens aux Grands Jours de Clermond-Ferrand. Et, par dessus tout, ce sont les terribles épidémies de peste que fait revivre de manière saisissante Colette Thiolière-Batigne : celles de 1585, de 1628 et la longue épidémie qui ravagea Saint-Etienne de 1640 à 1643.

Les personnages du récit s'illustrent particulièrement dans ces épisodes. L'auteur invente alors un pathétique poignant, parfois traversé d'un souffle fantastique. Il se dégage de ces pages une vision à la fois sombre et rassérénée de l'existence. Ce passé ressuscité rappelle que toute vie se partage entre joies et peines et que, si les calvaires individuels ou collectifs semblent dominer en ces temps de guerres, d'épidémies et de disettes, la vie reprend ses droits, l'homme écrasé se relève. Une méditation profonde sur notre condition. Parmi les plus belles scènes, je voudrais signaler la fin d'Anne Cozon, dévouée aux pestiférés relégués dans les loges hors de Saint-Etienne, le rêve du jardin blanc qu'Espérance réussit à rendre réel et qui sera son asile illusoire - à la naissance et à la mort de son onzième enfant - avant de disparaître, enfin la dernière journée de Catherine, prise d'un remords halluciné à l'heure du bilan de sa vie.

Tel est ce livre passionnant.

Il fait pourtant hésiter le lecteur qui le prend en main : la couverture est belle et éveille la nostalgie du passé mais la typographie serrée, aux caractères inusités, décourage. Il faut dominer son appréhension : le texte est fort, d'un style précis, et orné sans mièvrerie. Les notes et les tableaux sont des guides clairs. Les illustrations de l'auteur bercent l'imagination.

Et il est certain que l'on voit, page après page, "glisser à travers les bosquets, entre Onzon et Gueizi, les ombres furtives et inapaisées des Dames de Bayard".

Michel Blanc